

PER  
B-226

121424

# LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES  
CULTIVATEURS  
DE PROGRÈS



FONDÉ  
EN  
1913

Bibliothèque St-Sulpice  
340 rue St-Denis  
2<sup>e</sup> - 14-6-24

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,  
(Edifice Morin), QUÉBEC

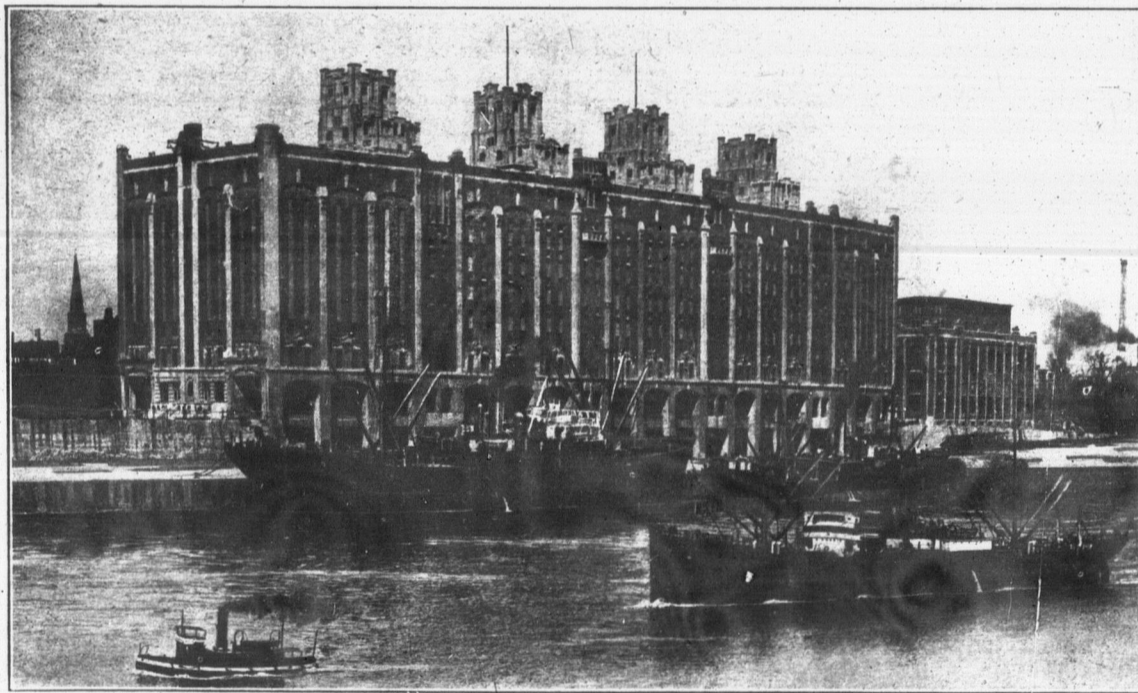
ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c  
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XII, No 15

QUEBEC

LE 10 AVRIL 1924

## ENTREPOTS DE LA COMMISSION DU HAVRE



### POUR LES PRODUITS DE LA FERME, Etc.

A partir de cette année, la Coopérative conservera son beurre et son fromage dans les entrepôts ci-dessus. C'est une bonne nouvelle pour les patrons et fabricants.

Etant assurée en effet de l'espace voulu, la Coopérative sera désormais plus en mesure que par le passé, de choisir les dates de ses ventes, de réaliser les transactions au moment propice, et ce, au plus grand bénéfice des cultivateurs.

De plus, ces entrepôts étant les plus modernes du monde: les risques provenant de variations de température dans les chambres froides ou autrement—risques d'ailleurs couverts par des garanties—sont donc réduits pour la Société, à leur minimum possible.

Les remises pour le beurre et le fromage seront faites comme par le passé, c'est-à-dire une fois la semaine; pendant la saison de production, ces produits ne vont généralement aux entrepôts qu'à partir du moment où ils arrivent à Montréal, au moment où ils trouvent preneurs à des conditions acceptables pour la société.

Les expéditeurs devront adresser leurs envois de beurre et de fromage, cette année, simplement comme suit: Coopérative Fédérée de Québec, Montréal; les compagnies de transport se chargeant de la livraison, sur instruction de la Coopérative.

EXPÉDIEZ VOTRE BEURRE ET VOTRE FROMAGE A

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, MONTREAL.**